

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Jeudi Cinq du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADELAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mmes Wennie MOLIA – Meggza ALEXIS – MM. David LUTIN – Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Mmes Marguerite MURAT – Sylvia HENRY (excusée ; pouvoir donné à Mme Jocelyne VIROLAN) – M. Jules FRAIR.

Date d'envoi de la convocation : 29 septembre 2023

Date d'affichage : 29 septembre 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 30

Absents : 5

Procurations : 1

Appelés à voter : 31

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Meggza ALEXIS

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
2023 - PALAIS DES SPORTS ET
DE LA CULTURE DU GOSIER**

CM-2023-7S-DAF-67

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Accusé de réception en préfecture
971-21971132-20231005-CM20237SDAF67-DE

Vu la délibération n° CM-2023-5S-DAF-41 du 13 juin 2023, qui approuve le compte administratif 2022 du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

Vu la délibération n° CM-2023-5S-DAF-38 du 13 juin 2023, qui approuve le compte de gestion 2022 du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

Vu la délibération n° CM-2022-8S-DRH-128 du 15 décembre 2022, qui approuve le budget primitif 2023 du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

Vu la délibération n° CM-2022-6S-DAF-80 du 10 novembre 2022, qui approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville ;

Vu l'avis favorable de la Commission "Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 26 septembre 2023 ;

Considérant le résultat excédentaire dégagé à la clôture des comptes de 2022 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A la majorité des voix exprimées par : 21 voix pour ; 4 voix contre ; 5 abstentions 1 non votant

DECIDE

Article 1 : De voter le budget supplémentaire 2023 du Palais des Sports et de la Culture conformément au tableau ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 000,00 €	52 342,84 €
+++			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	13 142,25 €	0,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 29 200,59 €	(si solde positif) 0,00 €
==			
Total de la section d'investissement (2)	52 342,84 €	52 342,84 €	
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	128 535,49 €	100 000,00 €
+++			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	515 038,30 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00 €	(si excédent) 543 573,79 €
==			
Total de la section de fonctionnement (3)	643 573,79 €	643 573,79 €	
TOTAL DU BUDGET (4)	695 916,63 €	695 916,63 €	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	50 000,00 €	13 142,25 €	10 000,00 €	0,00 €	73 142,25 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'équipement		51 500,00 €	13 142,25 €	10 000,00 €	0,00 €	74 642,25 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		51 500,00 €	13 142,25 €	10 000,00 €	0,00 €	74 642,25 €
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		51 500,00 €	13 142,25 €	10 000,00 €	0,00 €	74 642,25 €
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						29 200,59 €
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						103 842,84 €

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00 €	0,00 €	42 342,84	0,00 €	42 342,84 €
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières		0,00 €	0,00 €	42 342,84	0,00 €	42 342,84 €
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		0,00 €	0,00 €	42 342,84 €	0,00 €	42 342,84 €
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	44 200,00 €		0,00 €	0,00 €	44 200,00 €
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 300,00 €		10 000,00 €	0,00 €	17 300,00 €
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		51 500,00 €		10 000,00 €	0,00 €	61 500,00 €
TOTAL		51 500,00 €	0,00 €	52 342,84 €	0,00 €	103 842,84 €

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 103 842,84 €

Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	61 500,00 €
---	-------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018. (5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – RF 042.
(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
0402492104020231005-CM20237SDAF67-DE
Date de réception préfecture: 11/10/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	208 500,00 €	0,00 €	118 535,49 €	0,00 €	327 035,49 €
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	240 000,00 €	515 038,30 €	0,00 €	0,00 €	755 038,30 €
014	Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de gestion courante		448 500,00 €	515 038,30 €	118 535,49 €	0,00 €	1 082 073,79 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges spécifiques (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		448 500,00 €	515 038,30 €	118 535,49 €	0,00 €	1 082 073,79 €
023	Virement à la section d'investissement (5)	44 200,00 €		0,00 €	0,00 €	44 200,00 €
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 300,00 €		10 000,00 €	0,00 €	17 300,00 €
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		51 500,00 €		10 000,00 €	0,00 €	61 500,00 €
TOTAL		500 000,00 €	515 038,30 €	128 535,49 €	0,00 €	1 143 573,79 €

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00 €
---	---------------

=

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 573,79 €
--	-----------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
731	Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations (4)	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante (4)	150 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		500 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits spécifiques (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		500 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		500 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						543 573,79 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 143 573,79 €
Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.						
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)		61 500,00 €				

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Article 2 : Le Maire, la Directrice Générale des Services et la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le
11 OCT. 2023
Et publication ou notification le
12 OCT. 2023

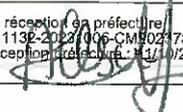
Fait et délibéré à Gosier, le 5 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
971-219711138-20231006-CM027SDAF67-DE
Date de réception téléprocéd. : 11/10/2023



- Meggza ALEXIS -